

L'INFORMATIQUE ET LA PROGRAMMATION





Déclenchement d'une action par un évènement, instructions conditionnelles





Pour résoudre différents problèmes et rendre les systèmes toujours plus autonomes, on utilise un algorithme avec des instructions qui peuvent être exécutées si des événements sont détectés par des capteurs.

 Dans un algorithme ou un programme, les conditions qui déclenchent des actions à partir d'événements sont des instructions conditionnelles. Elles permettent d'exécuter les instructions si les conditions sont vraies ou pas.

Différents événements peuvent être détectés comme :

- la variation d'une grandeur physique (changement de luminosité, de chaleur, de couleur...)
- le déplacement d'un objet mesuré par un capteur du système
- la présence ou non d'une route
- ou simplement un **événement initial**, permettant de lancer le programme.



- Les instructions peuvent être conditionnées par l'apparition d'événements initiaux ou détectés par des capteurs.
 - Déclenchement d'une action par un événement dit initial : "Quand évènement"

Exemple: « quand touche espace est pressée »

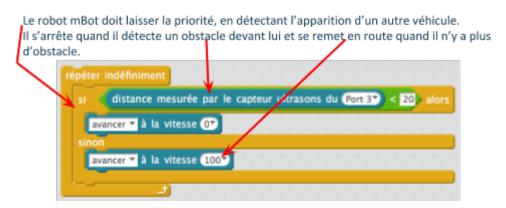
```
quand la touche espace est pressée
régler la DEL de la carte tout en rouge (150 vert (150 bleu 150 vert (150 bleu 150 vert (150 vert (15
```

• Déclenchement d'une action par un événement conditionnel : Si... Alors...Sinon

Exemple : le robot mBot doit détecter un obstacle.



Si obstacle Alors arrêt Sinon avancer Si obstacle Alors arrêt...



Dans un algorithme ou un programme, l'exécution des instructions peut être conditionnée par l'apparition d'un événement. Celles-ci sont des instructions conditionnelles. Dans ce cas, l'instruction s'exécute SI l'événement a lieu, SINON une instruction différente pourra aussi se réaliser.